

Remerciements

Avant tout, nous remercions le bon Dieu tout puissant qui nous a donné la force et la puissance d'accomplir ce modeste travail.

Nous tenons à exprimer nos remerciements, notre gratitude et notre reconnaissance à notre directrice de recherche : Madame KERBOUB OUIDED, qui nous a dirigée et écoutée patiemment et qui nous a prodiguée une aide précieuse.

Nous adressons nos remerciements chaleureux aux membres de jury pour avoir accepté de lire et juger notre travail.

Nous adressons aussi nos plus vifs remerciements à nos familles qui nous ont soutenues toute au long de nos études.

Merci à tous...

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

A ma mère que j'aime et mon père que j'adore

A ma fleur parfumée, à ma très chère sœur que j'en ai une seule : Asma

A mes chers frères : Mahdi et Aymen que j'aime tant

A mes grands-mères : Safia et Nouara

A celui qui est très proche de mon cœur : mon mari

A mon binôme : Charifa

A tous les membres de ma famille paternelle et maternelle

A mes amis et collègues

Nihad

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

A la mémoire de ma chère mère puisse-t-elle repose en paix

A mes chères sœurs : Lamia et Ibtissam

A mes frères : Chaker ,Rabah et Chérif

A tous mes tantes : Zoubida ,Salima, Hanifa

A tous mes proches et amies qui m'ont toujours soutenue et encouragée au cours de la réalisation de ce travail

Charifa

Sommaire

Introduction générale.....	07
----------------------------	----

Partie théorique

Chapitre 01 : La situation sociolinguistique en Algérie.

1. Aperçu historique sur le français en Algérie.....	12
1.2. Le français durant la période coloniale.....	12
1.3. Le français après l'indépendance.....	13
1.4. Les langues en présence.....	14
.l'arabe classique.....	14
.l'arabe moderne ou standard.....	15
.l'arabe dialectal.....	15
.le berbère et ses variétés.....	16
.le français.....	16
.l'anglais.....	16
.l'espagnol.....	16
2. Le statut du français en Algérie.....	16
3. Définitions de quelques notions de base.....	17
3.1. Le phénomène de contact de langues.....	17
3.2. La diglossie.....	17
3.3. Le bilinguisme.....	18
3.4. L'interférence.....	19
3.5. Code mixing ou mélange de code.....	20
3.6. L'emprunt.....	21
3.7. Parler bilingue.....	21
3.8. Locuteur bilingue.....	22

Chapitre 02 :L’alternance codique comme phénomène de contact des langues.

2.1. Alternance codique, définition, types et fonctions.....	25
2.2. Types de l’alternance codique.....	25
2.2.1. Typologie de POPLACK.....	26
2.2.2. Typologie de GUMPERZ.....	27
2.2.3. Typologie de DABENE & BILLIEZ.....	28
2.2.4. Typologie de LUDI & PY.....	29
3. L’alternance codique dans l’enseignement.....	30
4. L’alternance codique en classe.....	30
5. Fonctions de l’alternance codique.....	31
6. Distinction entre alternance codique/code mixing/emprunt et interférence.....	33

Partie pratique

Chapitre : Méthodologie de recherche et analyse du questionnaire

1. Méthodologie de la recherche.....	40
2. Analyse du questionnaire.....	48
Conclusion générale.....	70

Bibliographie

Annexes

Introduction générale

Comme le titre de notre mémoire l'indique : L'alternance codique chez les enseignants de physique à l'université de Jijel, notre travail nous amène à traiter ce phénomène d'alternance de codes au sein de la classe scientifique de la part de ces enseignants.

L'Algérie est un pays plurilingue et multiculturel du fait de contact des langues qui y sont employées. Elle représente un terrain large pour les sociolinguistes qui tentent de décrire les comportements langagiers des locuteurs algériens qui se caractérisent par l'emploi de deux ou plusieurs langues dans leur vie quotidienne à diverses situations.

D'après les études de ces chercheurs l'alternance codique n'est qu'une façon de parler chez le locuteur bilingue. Elle est omniprésente dans la société algérienne et surtout lorsqu'il s'agit de l'arabe dialectale et le français.

L'université forme des fonctionnaires, des enseignants, des cadres et chercheurs destinés à des secteurs d'activité divers, par sa vocation humaine et sociale, elle reflète l'évolution des valeurs du pays.

Elle représente un atout d'expérience d'expertise et de recherche, elle joue un grand rôle dans le domaine de formation et de la recherche. Elle est ciblée par une politique d'arabisation dans le but de supplanter la langue française implantée en Algérie par le colonialisme français et la remplacer par la langue du pays l'arabe classique ou standard comme la seule langue officielle et nationale. Nous pouvons dire que le locuteur algérien alterne souvent les deux langues que ce soit l'arabe dialectale et le français ou le français ou le berbère à ce propos KH. T. Ibrahimi, linguiste à Alger 2 :

« Le français n'est d'abord plus ce butin de guerre, comme l'écrivait Kateb Yacine. Le rapport à la langue a changé. Il y a un bricolage de français en Algérie. En fait le français est une langue étrangement algérienne, mais qui est toujours considérée dans les textes comme une langue étrangère, au même titre que l'anglais, le mandarin, l'espagnol ... (cité par J.L.LE Touzet, **le français reconquiert l'Algérie**, *Libération*, 12 décembre 2012¹).
Disponible sur : <http://www.liberation.fr/monde/2012/12/20/le-français-reconquiert - I - algérie 869182>

Cela dit, que le français n'est qu'une langue étrangère rarement utilisée, mais la réalité linguistique algérienne ne reflète que le contraire car, cette langue est présente presque dans tout les domaines et situations.

La généralisation de l'enseignement en arabe a débuté par les deux cycles primaires et secondaires, en intervenant sur plusieurs filières dont l'histoire et la géographie, la philosophie et les lettres.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, l'arabisation du secteur universitaire n'a jamais été complétée, car il existe toujours un enseignement en langue étrangère, notamment le français, beaucoup de disciplines scientifiques sont enseignées en langue française comme le domaine d'architecture, biologie, les sciences de la terre ...etc. Cette langue occupe une place privilégiée dans tous les domaines à côté de l'arabe :

« En effet, la réalité empirique indique que la langue française occupe une situation sans contexte, unique au monde, sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les secteurs d'administrations et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française, il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus respectives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle » (SEBBA ,Rabah, op.cit.)¹

L'enseignement supérieur réserve lui-même une place importante pour le français du fait malgré la mise en œuvre progressive de l'arabisation qui a touché quelques facultés des sciences et de technologie, d'autres spécialités restent toujours enseignées en langue française. Donc l'université est considérée comme l'un des plus importants lieux qui manifestent l'officialité bilingue de l'Algérie, à travers l'usage de deux langues (l'arabe scolaire et le français) en tant que langue d'enseignement.

Ce travail de recherche est consacré de l'une des pratiques langagières des enseignants algériens. Nous voulons nous intéresser à travers cette étude à l'alternance codique (arabe scolaire - français) telle quelle est produite dans les pratiques langagières des enseignants de physique au sein de la classe. Avec celle -ci et d'autres, nous avons pu élaborer notre problématique qui résume toute nos interrogations auxquelles nous allons tenter de répondre dans cette étude : **Quand est-il l'alternance codique chez les enseignants de physique ?**

Après que nous nous sommes posé notre problématique, nous allons proposer nos hypothèses qui seront confirmées ou infirmées à partir de notre analyse des résultats obtenus dans la partie pratique :

- Le recours à l'alternance codique chez les enseignants de physique vient de la demande des étudiants ou bien c'est un choix personnel.
- L'alternance codique chez les enseignants de physique est considérée comme stratégie d'enseignement ou un mal nécessaire.

Pour étudier ce phénomène d'alternance de codes dans les pratiques langagières des enseignants, pour mieux comprendre ce phénomène ainsi que les raisons de ce recours et en vue de confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous avons distribué un questionnaire aux enseignants de physique à l'université de Jijel, à noter, notre objectif est de mettre l'accent sur l'alternance codique dans l'enseignement supérieur plus précisément chez les enseignants de physique.

Notre motivation est dictée en premier lieu par le comportement langagier des enseignants et leurs manières efficaces au niveau de la communication linguistique.

En second lieu, nous avons remarqué que les enseignants des filières scientifiques alternent souvent les deux langues (arabe scolaire - français)

Le travail que nous proposons sera axé sur deux parties : l'une théorique et l'autre pratique.

La partie théorique : comporte deux chapitres.

Dans le premier chapitre : nous mettrons d'abord l'accent sur la présentation de la situation sociolinguistique en Algérie, les langues en présence et ses variétés, ensuite nous mettrons le point sur quelques notions de base qui sont en relation directe avec notre travail de recherche.

Dans le deuxième chapitre : en premier lieu nous mettrons le curseur sur la notion d'alternance codique selon les linguistes, en second lieu nous tenterons d'établir ses fonctions, en troisième lieu nous aborderons les quatre types d'alternance codique et enfin la distinction entre l'alternance codique et les notions emprunt, interférence et code mixing.

Quant à la partie pratique, elle comporte un seul chapitre :

Dans ce chapitre nous avons commencé par la présentation du cadre méthodologique de notre étude, dans lequel nous présentons notre enquête et la description de notre corpus après nous avons analysé notre questionnaire et nous avons commenté les résultats obtenus.

L'étude s'achève par une conclusion générale ou nous avons repris ce qui a été fait et essayer d'ouvrir d'autres horizons de recherche à partir des résultats obtenus.

Enfin, nous espérons que ce travail soit considéré comme une modeste contribution sociolinguistique qu'elle sera possible d'exploiter ultérieurement, et contribuer peut-être à justifier ce phénomène.

Partie théorique

Chapitre 01

La situation sociolinguistique en Algérie

Chapitre I : La situation sociolinguistique en Algérie

Le paysage sociolinguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés linguistiques. La situation en Algérie est assez diversifiée et complexe.

En effet, comme bon nombre de pays dans le monde, l'Algérie offre un panorama assez riche en matière de multi ou de plurilinguisme. Afin d'étudier l'alternance codique et de connaître ou comprendre les raisons qui poussent les locuteurs à recourir à telle ou à telle langue, il nous a semblé utile de donner dans le premier chapitre un aperçu historique du français et les langues en présence en Algérie et leur statut puis, nous allons donner une délimitation de concepts de bases des phénomènes de contact de langues.

1. Aperçu historique du français:

1.2. Durant la période coloniale :

Notre pays a été subi par la colonisation Française en 1830, tout le fondement de l'identité algérienne a été détruit à cause d'une guerre intensive qui a été menée par la France contre la culture arabe, berbères. L'armée coloniale a commencé par éliminer toutes les écoles coraniques et les mosquées. Les établissements scolaires on était détruits avec acharnement. La France n'hésite pas à imposer sa langue qui provoquera l'effondrement progressif de l'arabe populaire et bouleversera les normes culturelles de la société algériennes. La langue française est devenue la langue officielle de l'Algérie française, dans toutes les institutions coloniales, à l'instar des administrations, des écoles de la justice, etc.

Au cours de cette période, l'enseignement a été offert seulement à un nombre limité d'enfants algériens. Ces derniers se sont contentés à faire des études au primaire seulement, tandis que la variable de formation était réservée en français.

1.3. Après l'indépendance :

Après l'indépendance la langue française est considérée comme langue étrangère. De ce fait, les courants arabophones ont réussi à appliquer les lois visant à généraliser la langue arabe en Algérie pour le but d'enrayer la langue du colonisateur jugée encombrante, voire envahissante dans les secteurs de l'enseignement, l'administration et aussi l'économie.

Or, l'usage de la langue française dans cette période, s'est étendu et la dualité linguistique continuait à caractériser le système éducatif scolaire malgré l'application de l'école fondamentale complètement arabisé en 1987. A cet égard Khawla Taleb Ibrahimy disait : "la dualité linguistique se caractérisait le système scolaire , c'est-à-dire que pour un tiers des classes l'enseignement se fait entièrement en langue arabe, alors que dans les deux tiers restants, l'enseignement se dispensait simultanément en langue arabe et en français pour les matières scientifiques"(K.Taleb Ibrahimy,Les algériens et leur(s) langue(s):p.39).

Aujourd'hui, le français est pratiqué par de nombreux algériens. Il est enseigné comme première langue étrangère .Malgré ça le statut du français reste ambigu. On le refuse en même temps qu'on le considère comme langue de la réussite sociale à ce propos D. Caubet : " Le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu. D'autre part elle attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme langue étrangère au même titre que l'anglais) mais d'autre part il est synonyme de réussite et d'accès à la culture et au modernisme" (D. Caubet: Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé? Centre d'Étude et de Recherche en Planification Linguistique(1998).)

Le français reste une langue enraciné dans la culture algérienne nationale. Selon M. Achouche, la position du français n'a pas été ébranlé malgré l'indépendance et les actions d'arabisation, son étude et même été quantitativement progressé du fait de la place qu'il occupe dans l'actuel système éducatif algérien.

Une situation de plurilinguisme se résulte par le biais des événements historiques précédents où les rapports entre les langues sont généralement évolutifs.

1.4. Les langues en présence :

Afin d'étudier l'alternance codique et de comprendre les raisons qui poussent les gens à recourir à telle ou à telle langue, il nous a semblé utile de donner un aperçu sur les langues en présence en Algérie ainsi que sur leur statut ce qui frappe l'observateur lorsqu'il est confronté à une situation semblable à celle de l'Algérie c'est la complexité de cette situation : situation rendue complexe par l'existence de plusieurs langues ou plusieurs variétés linguistiques sans entrer dans les détails de l'évolution historique qui demandent de longues études diachroniques. Nous pourrions dire que l'Algérie se caractérise par une situation de plurilinguisme social.

Après l'indépendance l'Algérie est devenu un pays multilingue, par la présence de l'arabe, l'arabe classique, l'arabe moderne ou standard, l'arabe dialectale, le berbère et aussi la présence des langues étrangères, le français ; l'anglais, et enfin l'espagnol.

L'arabe :

« L'arabe est la langue nationale et officielle en Algérie », elle utilise dans plusieurs secteurs tels que l'administration, l'enseignement, la presse, et les médias .Cependant, cette forme de langue, n'est comprise que par le public scolarisé. On peut approximativement, évaluer que la quasi-totalité des Algériens ne communique qu'en arabe ou en berbère.

- **L'arabe classique (littéraire) :**

Qui n'a plus connu depuis fort longtemps d'usage spontané dans l'aire arabophone et qui est exclusivement apprise est dans des contextes formels particuliers, très riche en vocabulaire.

L'arabe classique ou littéraire c'est la langue du coran ,elle est considérée comme la langue officielle .son expansion dans toutes les régions du pays est assurée par les mosquées mais aussi par les diverses institutions traditionnelles chargées de l'instruction , de l'éducation et de la formation de la population tels que les écoles coraniques ainsi que les zaouïas pour une fonction essentielle à l'époque est l'intégration communautaire .elle est utilisée dans le code écrit essentiellement par les personnalités chargées de l'exégèse religieuse islamique ,ce qui confère à cette variété une dimension sacrée .L'arabe classique , écrite et orale propre aux lettrés, aux hommes de loi et aux notables citadins. Elle est exclusivement utilisée dans les établissements par exemple ;les écoles et les médersas ainsi que dans les institutions qui gèrent les affaires de l'Etat. L'arabe représente le circuit idéologique au niveau de la communauté. (Queffelec,A ,Derradji,y et al,op.cit,p.34)

- **L'arabe moderne (standard) :**

L'ouverture du monde arabo-musulman, entre autre l'Algérie sur le monde Anglo-Saxon et la modernité, suite à la colonisation française, a favorisé l'apparition d'une nouvelle variété dite moderne. Cette nouvelle variété est caractérisée par le recours à l'emprunt aux langues étrangères européennes (surtout le français).Cette langue est le résultat de l'évolution naturelle de l'arabe classique suite à un esprit de dynamisme. L'arabe moderne ou bien

standard constitue aujourd'hui en Algérie comme la langue des médias: de la télé, de la radio, et de la presse écrite arabophone. C'est la langue du discours et des débats politiques et des relations diplomatiques. C'est aussi la langue de l'enseignement et des manuels scolaires, des publications et des communications universitaires.

Dans la vie quotidienne cette langue tout comme l'arabe classique n'est parlée de personne et n'est la langue maternelle d'aucune communauté en Algérie ou dans les autres pays arabes, elle est une langue sans communauté.

- **L'arabe dialectal :**

L'expression "arabe dialectal" recouvre plusieurs parlers locaux, chacun de ces parlers se caractérise par des spécificités lexicales, phonétiques et syntaxiques.

On trouve pratiquées en Algérie plusieurs variétés; ces différentes variétés subissent l'influence du substrat berbère et de plusieurs langues.

L'arabe dialectal est la langue maternelle de la majorité de la population algérienne, elle a un statut non officielle, cette langue à un usage exclusivement oral constitue la langue des situations de communications quotidiennes, c'est la langue de la communauté de base, c'est à travers elle que se construit l'imaginaire de l'individu.

Elle est le vecteur d'une culture populaire très riche, et d'une création artistique très abondante, elle est la langue de la musique nationale dans ses différentes variétés notamment la musique des jeunes, elle est aussi la langue du cinéma et du théâtre, Kateb Yacine qui représente une grande figure du théâtre algérien :

«...insiste particulièrement sur le fait que cette langue s'impose elle-même au théâtre comme au cinéma car pour un art vivant, il est nécessaire d'adopter une langue vivante»

Malgré son rôle de langue de communication dans la vie quotidienne des algérien et son importance dans la vie culturelle, le dialecte algérien n'est doté d'aucun statut et ne fait l'objet d'aucune revendication populaire.

- **Le berbère (tamazigh) :**

Elle est une langue vernaculaire, exclusivement oral, elle est langue maternelle d'une bonne partie de la population (environ 20% de la population, selon Chaker ,1990). Elle est constituée par trois variétés principales ; le kabyle, le chaoui, et le mozabite (**Queffelec,A ,Derradji,y et al,op.cit,p.31**)

Le kabyle :

Au nord de l'Algérie, le kabyle est la variété en usage dans un ensemble qui regroupe la région centre et la région centre -est de l'Algérie.

Le Chaoui :

Au sud-est, dans le constantinois le chaoui s'emploie depuis le massif des Aurès jusqu'aux contreforts de l'Atlas saharien.

Le mozabite :

Plus au sud, les variétés mozabite et targuie sont utilisés dans le Mzab et massif du Hoggar.

Les langues étrangères :

3.1. La langue française :

3.1.1 La langue française et son statut :

Le français est une langue romaine appartenant au groupe italique de la famille des langues indo-européennes. Le français est parlé principalement en France métropolitaine dans le département de français d'autre-mer, au Canada, dans certains pays d'Europe comme la Belgique et la Suisse, ainsi que dans certains pays d'Afrique et d'Asie. Le français est utilisé aussi dans certains pays du monde comme une langue seconde.

On Algérie la langue française occupe une place privilégié par rapport à les autres langues en présence elle marquée profondément l'inconscient de peuple algériens, et cela se confirme après l'indépendance, elle est la première langue étrangère à jouir d'un statut de langue véhiculaire de l'Etat, elle est dominée dans tous les niveaux économique, social et

éducatif .et plus précisément dans la vie quotidienne des algériens, et pourtant l'Algérie, est le seul pays du Maghreb qui n'appartient pas à la francophonie.

La langue française n'est pas uniquement un héritage de cent trente -deux ans de colonisation, elle est toujours présente dans la société algérienne grâce à ce qu'on appelle l'éclatement des frontières. La parabole qui permet de capter TF1,TV5 ...et internet qui rend les échanges avec les francophones possibles et intensifs réduisent la distance entre les deux pays .C'est pour cette raison qu'il est important de se rendre compte de la place qu'occupe la langue française dans la société algérienne ,de considérer cette langue comme un acquis à conserver permettant l'ouverture sur le monde extérieur et de voir en la francophonie une autre manière de vivre l'universel.

Cette langue étrangère trouve un essor considérable dans les écrits littéraires. A ce sujet, T Ben Jelloun explique que:

« Même si le français était au début la langue du colonisateur. A l'heure actuelle, il est perçu autrement, puisque poètes et romanciers l'utilisent pour exprimer leur enracinement et leurs aspirations. Il en ressort donc que la langue française est omniprésente dans la réalité algérienne. Elle demeure une langue de transmission du savoir, une langue de communication et surtout un médiateur culturelle. Elle jouit d'une place non dérisoire dans la vie de l'Algérie et continue à colorer ses discours ».

- **L'anglais**

L'anglais est la langue de la technologie et de la mondialisation c'est pourquoi elle jouit un statut supérieur, en l'Algérie l'enseignement de l'anglais être possible dans le cycle primaire en 1996.le choix de la première langue étrangère qui sera enseigné aux enfants est la responsabilité de leurs parents, mais la majorité des parents préfèrent le français, cela confirmé sa place privilégiée dans la sphère linguistique algérienne.

- **l'espagnol :**

L'espagnol est présenté surtout dans l'ouest algérien, ce dernier a subi une forte influence espagnole, dont ont laissé des traces linguistiques dans la variété oranaise d'arabe dialectal.

4. Définitions de quelques notions de base :

Le phénomène de contact des langues :

Le contact de langues est un phénomène répandu dans le monde ; il a été conceptualisé pour la première fois par Weinreich en 1953. Il représente chaque situation où la présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu ; autrement dit, ce phénomène peut se définir comme étant un concept linguistique qui signifie l'utilisation variable des langues ou des variétés linguistiques diverses par un individu, ou un groupe à des degrés différents.

Ainsi, plusieurs recherches en sociolinguistique ont tenté de décrire et de comprendre les pratiques langagières des individus bilingues ou plurilingues qui se caractérisent par l'emploi de plusieurs langues. Ces recherches se sont intéressées non seulement aux représentations des langues parlées ou en présence mais aussi à l'ensemble des phénomènes qui découlent du contact de ces derniers.

4.1. La diglossie :

Le terme de diglossie a été forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlées.

Le concept de diglossie est inséparable de la diversité linguistique dans un pays ; du statut de chaque langue dans la société ainsi que des facteurs extralinguistiques qui décident parfois du choix de telle ou de telle langue par les sujets parlants.

La situation diglossique exige l'emploi de deux codes linguistiques différents (ou des variétés de langues) dans des situations ou des contextes bien distincts. Selon Georges Ludi et Bernard Py : « *Il pourra y avoir diglossie au sein de tout groupe social caractérisé par l'existence d'un réseau communicatif dans lequel deux langues assument des fonctions et des rôles sociaux distincts* »

Si nous appliquons la diglossie au sens de Charles Fergusson au contexte linguistique de notre pays, le concept de diglossie est indissociable de la diversité linguistique dans un pays ; du statut de chaque langue dans la société ainsi que des facteurs extralinguistiques qui constatons que les Algériens utilisent deux variétés distinctes de la même langue : "haute" et "basse".

L'arabe classique qui a un statut supérieur est considéré comme la variété haute (H : high) ou de prestige et l'arabe dialectal qui a un statut inférieur est nommé variété basse (L : low).

Ces deux variétés qui dérivent de la même langue sont nettement distinctes. Donc, pour Charles Fergusson, la principale caractéristique de la situation diglossique est la dichotomie séparant les deux variétés.

- **La diglossie selon Psichari :**

Le terme de diglossie apparaît pour la première fois dans le champ des études linguistiques en France, sous la plume d'un helléniste français d'origine grecque, Jean Psichari (1854-1929). Psichari définit ainsi la diglossie comme « *une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre* ».

- **La diglossie selon Ferguson :**

Le concept de diglossie va réapparaître aux Etats –Unis en 1959 dans un article célèbre de Ch.A.Ferguson, <<Diglossia>>, où l'auteur, tout en reconnaissant qu'il emprunte le terme, va lui donner une teneur conceptuelle sensiblement différente de celle de Psichari. A partir d'un certain nombre de situations sociolinguistiques, Ferguson va considérer qu'il y a diglossie lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires. L'une de ces variétés est considérée « haute » donc valorisée, investie de prestige par la communauté : elle est essentiellement utilisée à l'écrit (dans la littérature en particulier) ou dans des situations d'oralité formelle, et elle est enseignée. L'autre, considérée comme « basse », est celle des communications ordinaires, de la vie quotidienne, et réservée à l'oral. Cette distribution sociolinguistique des usages des deux variétés, dans le modèle de Ferguson, stable et parfaitement acceptée par la communauté.

- **La diglossie selon Fishman :**

J.Fishman propose, à la suite de Ferguson, une extension du modèle diglossique à des situations sociolinguistiques où deux langues (et non plus seulement deux variétés de la même langue) sont en distribution fonctionnelle complémentaire (une langue distinguée, si

l'on peut dire ,et une langue commune) :il en allait ainsi de la situation du Paraguay d'avant 1992, avec la coexistence (inégalitaire) de l'espagnol et du guarani (cette situation est en train de changer depuis la mise en place d'une politique linguistique nouvelle en 1992).son modèle articule diglossie (comme fait social)et bilinguisme (fait individuel) .(**Boyer, Henri ,introduction à la sociolinguistique,p (48-49)**)

4.2. Bilinguisme :

L'alternance codique est directement liée à un autre phénomène plus vaste dont lequel nous l'avons abordée, à savoir le bilinguisme. Ce dernier a été l'objet de multiples travaux appartenant à différents domaines de recherches particulièrement la sociolinguistique,la psycholinguistique et la didactique (enseignement,/apprentissage des langues)qui ont pour objectif commun de comprendre le processus linguistique et communicatif mise en œuvre par le même locuteur qui agence deux à savoir plusieurs langues ou variétés de langues coexistent dans une même communauté.

Le bilinguisme est un cas de plurilinguisme. D'une manière générale, on peut dire que le bilinguisme est l'aptitude ou l'habilité d'un individu ou d'un groupe à utiliser deux langues différentes, dans le but de communiquer.

Dans le dictionnaire de **Linguistique et des sciences du langage**, on donne en premier la définition suivante « le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations deux langues différentes ».

Mackey w.f définit le bilinguisme comme « un phénomène mondial ou des personnes utilisent deux ou plusieurs langues à divers fins et dans divers contextes ».le bilinguisme chez les individus n'est pas homogène.

La définition de bilinguisme selon F.Grosjean (1987) : « Le bilinguisme est l'utilisation régulière de deux (ou plusieurs) langues. (...)Bilinguisme N'équivaut pas à maîtrise (équivalente ou non)de deux langues mais plutôt à l'utilisation de deux langues, l'utilisation qu'est elle- même contrôlée par une série de facteurs psychosociologique. Tels que le bilingue lui-même, les personnes qui il fréquente la situation d'intervention, etc. ».

Il existe deux types de bilinguisme le premier type s'appelle le bilinguisme passif et le deuxième type s'appelle le bilinguisme actif.

- **Le bilinguisme passif :**

Un bilingue passif est tous individu qui parle et comprend une langue et comprend une deuxième langue mais ne la parler pas.

- **Le bilinguisme actif :**

Un bilingue actif est tous individu qui a la capacité de comprendre et de parler deux langues au même temps.

4.3. Interférence :

On dit qu'il y a interférence «quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1.» **(Kannas, 1994: 252).**

Selon les linguistes Josiane F. Hamers et Michel Blanc, l'interférence désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible. **(cf. Hamers et Blanc, 1983: 452)**

Allant également dans la même direction, Geneviève Vermes et Josiane Boutet ont indiqué que :

«L'interférence apparaît remarquablement aussi au niveau du lexique, lorsqu'il y a intrusion d'une unité de L1 dans L2. L'apprenant peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue dans l'autre langue.» **(Vermes, et Boutet, 1987:111.)**

J .L.Calvet (1998) reprend la définition de Weinrich (1953) du terme interférence est dit que :

« l'interférence désigne un remaniement de structures qui résultent de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurée de la langue, comme l'ensemble phonologique une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire(parenté, couleur, temps ,)p :23

Les types de l'interférence :

Selon Weinreich il en a trois types d'interférence (**langages in contact ,1953**) :

- **Les interférences phoniques :**

Qui consistent à introduire des phonèmes de la langue B dans la langue A qui ne les possède pas.

- **Les interférences syntaxiques :**

Consistent à organiser la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la première langue A.

- **Les interférences lexicales :**

Il s'agit d'introduire les éléments lexicaux de langue B dans langue A .ils sont introduits tout en gardant leurs caractéristiques morphologiques, c'est ce qui se passe aussi lors d'une traduction mot à mot .l'interférence lexicale peut facilement devenir un emprunt.

4.4. Code mixing ou mélange de code :

Mélange de code est la fréquence élevée d'interférence d'unité ou ensemble d'unités appartenant à une langue, utilisée dans une autre langue.

Scotton et Ury (1977) définissent le code mixing comme suit :

« Il y a code mixing lorsqu'un mot ou une expression de L2, plus expressif ou inexistant dans L1, est employé alors que le discours est tenu en L 1 ; il se situe entre deux constituants dans des phrases réalisées en L 1 » (**cité par B.Zongo ,2004 :21**)

Selon Hamers et Blanc (1983) le mélange de codes (code mixing) est « *une stratégie de communication dans laquelle un locuteur mêle des éléments ou règles des deux langues et de ce fait brise les règles de la langue utilisée* »(**p.455**).

Par contre à l'alternance codique qui a besoin d'une excellente maîtrise du mode de combinaison des unités linguistiques des deux systèmes en question, le mélange de code n'exige pas des opérations structurelles par le locuteur. Le code mixing montre

l'incompétence linguistique dans l'une des deux langues, par opposition au code switching qui indique la maîtrise de deux systèmes alternés.

4.5. L'emprunt :

Un emprunt est un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans aucune traduction de ce mot ou de cette expression, mais en l'accordant aux règles morphosyntaxique, phonétiques et prosodiques de sa langue.

Hamers et Blanc (1983) définissent l'emprunt comme le processus par lequel « *un élément d'une langue [est] intégré au système linguistique d'une autre langue* » p(452).

Dubois et al. (2007 :177) considèrent qu' « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existé précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ». Ainsi on peut compléter cette définition par celle de Georges Lüdi et Bernard PY (2003 : 143) selon laquelle :

« Les emprunts lexicaux sont des unités lexicales simples ou complexes d'une autre langue quelconque introduites dans un système linguistique afin d'augmenter le potentiel référentiel ; elles sont supposées faire partie de la mémoire lexicale des interlocuteurs même si leur origine étrangère peut rester manifeste ».

Un segment linguistique avant de devenir un emprunt il est d'abord une interférence produite au niveau individuel.

4.6. Parler bilingue :

Le parler bilingue est un phénomène issu du contact de langues, il est dénoté par l'usage de deux ou plusieurs codes par un même locuteur. Il est distingué par l'apparition de nombreuses traces manifestant l'activation plus ou moins simultanée des deux systèmes linguistiques (**G.Ludi et B.PY, 2003,140**). Ces traces résultent d'un mélange de langues sont appelés par Ludi (1987) des marques transcodiques. Ces dernières comprennent trois phénomènes distincts que nous avons vu plus haut : l'alternance codique, l'interférence et l'emprunt.

Le parler bilingue peut nous renseigner sur la compétence bilingue du sujet parlant des deux langues en question. En effet, le locuteur, en fonction de ses connaissances

linguistiques, peut passer d'un système linguistique à l'autre, en employant des opérations structurelles afin de produire des alternances structurées. Dans le cas contraire, il mélange les éléments des deux langues et brise les règles de la langue utilisée. (Hamers J.F et Blanc, 1983 :204 – 205), ce qui nous mène à parler de mélange de code

4.7. Le locuteur bilingue :

Certains auteurs considèrent le locuteur bilingue est la personne qui maîtrise parfaitement deux ou plusieurs langues, mais beaucoup d'autres (Grosjean, 1982, 1984; Ludi et Py, 1986) pensent que cette définition n'est pas réaliste car si l'on croyait cette définition le bilingue peut devenir monolingue. Cela peut être vrai, mais combien de personnes mettons-nous dans cette liste de bilingues parfaits. Or, parallèlement à cette liste, un grand nombre de personnes utilisent régulièrement deux ou plusieurs langues dans leur vie quotidienne sans toutefois les maîtriser parfaitement. D. Morsly (1976) définit simplement la personne bilingue comme « tout individu qui est en mesure de comprendre et de s'exprimer dans deux langues » (ibid., p10)

Dans ce sens F Grosjean (1984b:16) définit la personne bilingue comme « [...] la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable (et parfaite) des deux langues" L'auteur ne s'arrête pas à ça, il ajoute, pour ainsi inclure le degré de compétence différencié des deux langues:

« Est bilingue [...] non seulement l'homme politique suisse ou canadien qui a une maîtrise quasi parfaite de deux systèmes ou de plusieurs langues, mais est bilingue également -qu'on l'accepte ou non- le travailleur migrant dans ces mêmes pays qui se sert de deux langues dans sa vie de tous les jours- celle de son pays d'origine et celle du pays d'immigration - mais qui a une connaissance très différenciée des deux langues » (idem -pp16 - 17).

Ainsi, si le locuteur dispose d'une compétence linguistique (lire, écrire, parler et comprendre) dans une autre langue que sa première langue, dans ce cas on peut dire qu'il est bilingue.

G. Ludi et B. Py (2003) vont dans la même logique et confirment que la connaissance asymétrique dans les deux langues impliquées n'est pas nécessaire. Ils citent :

« Etre bilingue signifie, entre autre, être capable de passer d'une langue à l'autre dans de nombreuses situations si cela est possible ou nécessaire, même avec une compétence considérablement asymétrique. C'est-à-dire que le bilingue doit interpréter chaque situation de communication en vue de déterminer laquelle -ou lesquelles-des variétés qu'il maîtrise est-ou sont- appropriée(s).C'est le choix de langues. » (**Idem p. 131 – 132**)

Cette définition renvoie à plusieurs concepts. Parmi eux, personne bilingue ,l'alternance codique G.Ludi et B.Py parlent de passage d'une langue à l'autre ,de la compétence linguistique dans au moins une des deux langues et enfin de choix de langue .Ainsi le locuteur bilingue dans une situation de communication bilingue doit choisir une langue de base c'est-à-dire celle qu'il maîtrise plus.

Dans ce présent chapitre, nous avons essayé de faire un petit aperçu de la situation sociolinguistique en Algérie, une situation qui est complexe par la coexistence de deux ou plusieurs langues en présence.

Nous avons vu quelque délimitation de concepts de base la diglossie, le bilinguisme, l'interférence, le mélange de codes, l'emprunt, le parler bilingue et locuteur bilingue.

Chapitre 02 :

L'alternance codique comme phénomène de contact de langues

Chapitre2: L'alternance codique comme phénomène de contact de langues.

Comme tous les phénomènes qui découlent des contacts de langues l'alternance codique ou code switching requiert une attention particulière dans la recherche sociolinguistique, l'alternance codique ne cesse de préoccuper les chercheurs qui tentent de l'analyser et de la comprendre, elle a fait, et continue de faire, l'objet de plusieurs débats. Dans ce chapitre nous allons parler d'abord, de phénomène de l'alternance codique et ses définitions puis les types de ce phénomène et sa typologie qu'elle a donné par Poplack, Gumperz, Dabene&Billiez et aussi par Ludi, G et Py, B. Ensuite, nous allons citer les fonctions de l'alternance codique selon plusieurs linguistes, et enfin, nous allons donner une distinction entre l'alternance codique, code mixing, emprunt, et aussi l'interférence.

2.1. Essai de définition :

Telle qu'elle est présentée dans les différentes définitions, l'alternance codique consiste à passer d'une langue à une autre ou d'un système ou sous-système à un autre système ou sous-système grammaticalement différent. De nombreux travaux traitent le phénomène de l'alternance codique proposent des définitions variées.

Gumperz définit l'alternance codique comme : « *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbale de passages ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* » (1989.p57)

Gumperz dans cette définition de l'alternance codique prise en compte l'aspect linguistique.

A l'instar de John Gumperz , Shana Poplack définit l'alternance codique comme « la juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases , chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance .L'alternance de code peut se produire à différent niveaux de la structure linguistique (phrastique , intra-phrastique ,interjective).(1990 p.37)

Poplack montre que le phénomène de l'alternance codique est régi par des règles syntaxiques, morphologiques et phonologiques de l'une des deux langues.

Poplack affirme que « l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives » (1988.p.23)

Hamers et Blanc, pour eux l'alternance codique « *deux codes (ou plusieurs sont présents dans le discours , des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment(x), appartient uniquement à la langue(Ly) , il en va de même pour un segment (x) qui fait partie uniquement de la langue (lx), un segment peut varier en ordre de grandeur allant d'un mot ou à énoncé ou à un ensemble d'énoncés ,en passant par un groupe de mots une proposition ou une phrase [...]* » (**Hamers J.F et Blanc M.(1983) Bilinguisme et Bilinguisme , Bruxelles, Mardaga ,p 176.**)

Dans cette définition Hamers et Blanc précisent que l'alternance codique se manifeste dans le discours lorsque des segments alternent avec d'autres segments et que ces éléments linguistiques appartiennent à plusieurs langues à la fois .il nous semble que cette définition vient compléter celle de Gumperz dans la mesure où dans un même discours ou production verbale , nous rencontrons une succession des segments qui appartiennent à des langues différentes .les segments alternés peuvent varier entre un mot ,énoncé jusqu'à une phrase .

Ludi et Py proposent une définition de l'alternance codique « l'alternance codique est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication défini comme bilingue par les participants » (Ludi et Py, 2003, p 146).

2.2. Les types d'alternance codique :

Etant donné le nombre de travaux qui ont porté sur le phénomène d'alternance codique ainsi que les modèles proposés par les spécialistes, nous présentons trois types d'alternances codiques ; des typologies de Shana POPLACK, de John GUMPERZ et de Louise DABENE et Jacqueline BILLIEZ.

2.2.1. La typologie de POPLACK :

Shana POPLACK (*ibid.* : 23), distingue trois types d'alternance codique en s'appuyant sur deux contraintes linguistiques : la première concerne la contrainte du morphème libre où l'alternance peut se produire entre un morphème et un lexème. La seconde renvoie à la

contrainte d'équivalence des éléments juxtaposés où la régularité syntaxique est fondamentale.

L'alternance codique inter-phrastique (phrastique), renvoie à l'usage alternatif de segments longs de phrases ou de discours ou les énoncés sont juxtaposés à l'intérieur d'un tour de parole. Dans ce type d'alternance codique le locuteur cherche une facilité ou une fluidité dans les échanges.

Dans l'alternance codique **intra-phrastique** les éléments grammaticaux des deux langues se plient aux positions qu'ils occupent à l'intérieur des structures syntaxiques. L'alternance peut affecter également des mots (par exemple un préfixe ou un suffixe de l'arabe dialectal lié à un lexème du français). La mobilisation des éléments des deux langues implique une maîtrise bilingue.

L'alternance codique **extra-phrastique** apparaît dans le cas d'une insertion d'un segment court ou d'une expression figée (stéréotypés) ou des locutions idiomatiques dans un segment monolingue. Ce type d'alternance codique se réalise en fait sans contraintes syntaxiques.

2.2.2 La typologie de GUMPERZ :

John GUMPERZ on distingue l'alternance codique situationnelle et l'alternance codique conversationnelle ou métaphorique :

- **L'alternance codique situationnelle :**

Est liée aux différentes situations de communication. Elle dépend des activités et des réseaux distincts mais également de l'appartenance sociale du locuteur. Les ressources langagières du répertoire sont mobilisées d'une manière séparée selon le thème abordé et le changement d'interlocuteurs

- **L'alternance codique conversationnelle :**

L'alternance, dans ce cas, est produite presque inconsciemment, de manière automatique au point que dans certains cas le locuteur ne le contrôle pas. Elle se produit au niveau syntaxique, phonologique et morphologique.

Elle correspond beaucoup plus à l'emploi de deux langues dans la conversation comme stratégie et ressource communicative. John Gumperz (1989 a : 73 - 83) dégage à ce propos six fonctions conversationnelles de l'alternance codique : la fonction de citation, la fonction de désignation d'un interlocuteur, la fonction d'interjection, la fonction de réitération, la fonction de mobilisation d'un message et la fonction de personnalisation versus objectivation.

Cette typologie est considérée par son auteur comme une " typologie préliminaire commune qui vaut pour chaque situation " J.Gumperz (1989.a:73)

2.2.3. La typologie de DABENE & BILLIEZ :

La typologie élaborée par Louise DABENE et Jacqueline BILLIEZ (1988) à partir de l'analyse des pratiques langagières des jeunes issus de l'immigration.

L'alternance codique inter-intervention surgit entre deux tours de parole d'un même locuteur qui renonce par choix à une langue en recourant à l'autre, ou encore quand il s'agit de changement de langue d'un locuteur à l'autre entre deux interventions.

Les alternances intra-intervention comprennent l'alternance inter-acte qui se produit entre deux actes de parole, et l'alternance intra-acte qui se produit à l'intérieur d'un même acte de parole. Celle-ci est divisée à son tour en : alternance segmentale et alternance unitaire. Cette bipartition correspond à la longueur de l'alternance, dans l'alternance segmentale il s'agit de segments de phrase marquant ainsi un changement de langue ; dans l'alternance codique unitaire il s'agit de l'alternance d'un seul item où on distingue entre deux types : l'insert et l'incise. La première (insert) concerne les unités sans aucune fonction syntaxique comme les tournures exclamatives, les insultes ou les termes modalisateurs qui ponctuent le discours oral, ce que Shana POPLACK appelle les *tags*. Le second (incise) correspond aux unités insérées dans des segments syntaxiquement intégrés proche de l'emprunt « mais il s'en différencie dans la mesure où il relève généralement de l'initiative individuelle » (**DABENE, *ibid.* : 95**).

Comme nous l'avons signalé plus haut, les enquêtes auprès des populations migrantes montrent que leur parler bilingue recouvre des stratégies argumentatives différentes. Il s'agit d'alternances codiques à fonction convergente (l'adhésion, l'identification et la connivence), et des alternances codiques à fonction divergente (discours de commentaire, le discours de

citation, la rupture méta discursive et la rupture du registre ou du thème) (DABENE & BILLIEZ, 1987).

2.2.4. La typologie de Ludi ,G.et Py ,B :

Cette dernière typologie reprend la terminologie de Poplack en parlant de l'alternance phrastique dans une perspective discursive puisqu'elle se produit entre un tour de parole et un autre ou à l'intérieur d'un même tour.

- **L'alternance codique entre deux tour de parole :**

Comme dans la typologie de DABENE, l'alternance codique apparaît entre deux interventions d'un même locuteur.

Ces deux tours sont bien sur séparés par une intervention d'un autre locuteur qui peut être d'ailleurs le facteur déclenchant le changement de code chez le premier locuteur.

- **L'alternance codique à l'intérieur d'un tour de parole :**

Dans un tour de parole énoncé par un locuteur, il peut y avoir la manifestation d'alternance codique entre deux phrases, ou à l'intérieur d'une même phrase. Dans ce cas l'alternance peut se produire entre deux propositions ou à l'intérieur d'une proposition.

KHAOULA TALEB IBRAHIMI a distingué trois catégories de l'alternance codique à la situation sociolinguistique en Algérie :

- **Alternance codique dite inter-dialectale :**

Elle se produit entre les variétés dialectales (variété dialectale berbère et arabe) ou encore (variété dialectale arabe parler régionaux).

- **Alternance codique dialectal-Standard, arabe dialectal et l'arabe standard :**

C'est-à-dire, entre les variétés dialectales et les variétés de l'arabe standard classique.

- **Alternance codique entres toutes ses variétés dialectales :**

(arabe et berbère) et le français.

4. L'alternance codique dans l'enseignement :

L'alternance codique, comme tout phénomène lié au bilinguisme, a demandé une approche de type pluridisciplinaire. L'alternance codique ne doit pas être confondue avec le mélange de code, la stratégie de communication dans laquelle le locuteur mêle les éléments et les règles des deux langues, elle ne doit pas être analysée non plus comme la manifestation d'un manque de maîtrise dans l'une des deux langues concernées. Elle est pour certains la marque d'une compétence bilingue celle-ci entendue comme une compétence originale, spécifique et complexe et non comme l'addition de deux compétences linguistiques séparées.

L'emploi de l'alternance codique en classe de Langue étrangère a fait l'objet de plusieurs travaux en France surtout à partir des années 1990 qui ont contribué de manière essentielle à sa réhabilitation plus particulièrement, ces recherches ont montré contrairement à un a priori bien installé que dans l'espace classe.

L'alternance codique est un procédé courant qui recouvre des fonctions différentes et variées du côté de l'enseignant que du côté de l'apprenant, ces études ont en même temps établie la particularité de cette alternance codique qui se caractérise dans ce contexte précis par son haut degré de didacticité.

5. Alternance codique en classe :

L'enseignement scientifique dans l'université algérienne est effectué en deux langues d'enseignement « l'arabe scolaire et le français » ce qui nous mène à nous interroger sur la communication dans cet environnement sociolinguistique en ce qui concerne la nature des langues en présence et qui représentent la plus grande fonction de la communication qui est influencée, agir et transmettre de l'information aux étudiants ou le contraire.

Notre investigation de terrain a été effectuée auprès des étudiants d'une même branche « science de la matière » dans lequel nous avons choisi un échantillon comme un public représentatif pour ce modeste travail.

A partir du questionnaire que nous avons distribué, nous avons analysé, observé et remarqué aussi que la classe de l'enseignement des disciplines scientifiques et techniques sont des groupes sociaux plurilingues

par le fait de la présence d'un contact de plusieurs codes linguistique à l'intérieur de la classe.

Pour gérer son discours, l'enseignant présente, rappelle, définit, mentionne et explique en faisant appel aux autres langues pour faire passer le message qui est l'information. Il pose des questions et se met à débattre avec ses étudiants en recourant à plusieurs codes linguistiques que les étudiants emploient aussi pour comprendre et se faire comprendre dans une situation de communication dite plurilingue en prenant du phénomène d'alternance codique une forme de ce contact de langue et que nous pouvons le définir comme étant un phénomène produit au niveau des énoncés ou l'individu use de plusieurs langues.

A l'intérieur de la classe, il s'agit d'alterner de deux ou plusieurs langues. La plupart des passages que l'enseignant ouvre sont pour donner des explications précises sous forme de définition directes ou bien à travers des exemples en formant des discours métalinguistique produit dans une ou plusieurs langues pour l'organisation et la cohérence de ses énoncés.

3Les fonctions de l'alternance codique :

Plusieurs chercheurs ont s'intéressé à la dimension fonctionnelle de l'alternance codique parmi ces chercheurs, Gumperz affirme « une liste de fonctions ne peut expliquer à elle seule ce que sont les bases de la perception de l'auditeur, ni comment elles affectent le processus d'interprétations ».

3-1-Les fonctions de l'alternance codique selon Gumperz :

Gumperz a dégagé six fonctions à partir de l'analyse de conversation ou il y avait une alternance codique.

La citation et le discours rapporté :

On les passages en alternance s'identifier clairement comme citation ou comme discours rapporté qui se dit dans une langue distincte de la langue du début.

Désignation d'un interlocuteur :

L'alternance codique sert à destiner le message ou attirer l'attention à l'un parmi plusieurs interlocuteurs possible.

L'interjection :

Sert marquer une interjection ou un élément phatique.

La réitération :

Consiste à répéter le même message dans deux langues différentes afin de clarifier ce qui a été déjà dit et à accentuer sur une certaine information.

Modalisation d'un message :

Sert à spécifier le contenu d'un message produit dans une langue par le biais d'un deuxième message énoncé dans une autre langue.

Personnalisation versus objectivation :

Cette fonction est difficile à préciser, ici on trouve la différence d'implication du locuteur par rapport à son message utilisée pour exprimer ses opinions personnelles ou des affirmations objectives et pour contester une affirmation en la modifiant.

3-2-Les fonctions à l'emploi de l'alternance codique selon Grosjean :

Grosjean a trouvé les fonctions à l'emploi de l'alternance codique et sont les suivantes :

- Permet au locuteur de dénouer les difficultés d'accès au lexique.
- Donner ou conférer à l'énoncé une valeur emblématique.
- Permet de sélectionner un destinataire au sein d'un groupe d'auditeurs dont il partage avec le locuteur la langue de substitution.
- Elle a une fonction méta-communicative.
- Ajouter au message une composante expressive.
- Attribuer aux participants les rôles habituellement associés à chaque langue.

3-3-Les fonctions à l'emploi de l'alternance codique selon Daniel Moore:

Selon la typologie de Daniel Moore nous pouvons faire la différence entre deux fonctions principales de l'alternance codique :

Premièrement, les alternances-relais qui aident à simplifier la communication

où le sens est souvent le centre d'intérêt « se charge d'un caractère fluide, elles paraissent davantage centrées sur la construction d'un sens (...) » Moore (1996 :115-116)

Elles sont utilisées par les enseignants pour maintenir l'ordre dans la classe ou pour évaluer les réponses des apprenants.

Deuxièmement, les alternances-tremplin qui favorisent l'apprentissage.

(Maarfia, 2008 :97).

Moore a souligné que « sont plus souvent marquées au niveau du discours par des phénomènes d'hésitation, des pauses, des commentaires métalinguistiques destinés à attirer l'attention sur l'alternance (...) » (1996 :115,116).

3-4-Les fonctions de l'alternance codiques selon Shana Poplack :

Shana Poplack a dégagé cinq fonctions de l'alternance codique :

-Donner l'expression la plus adéquate ou la recherche du mot juste.

-Mettre de l'emphase.

-Faire un commentaire métalinguistique

-Expliquer

-Spécifier et traduire.

Par ailleurs , **George Ludi** et **Bernard Py** ont distingué d'autres fonctions chez les migrants sont les suivants :

-Le marquage de l'appartenance à une même communauté bilingue et biculturelle.

-le changement momentané de destinataire.

- l'accroissement potentiel référentiel pour la désignation des réalités spécifiques au pays d'accueil.

-l'emplois d'un mot ayant un potentiel connotatif plus fort.

Alternance codique dans l'enseignement :

Dans l'université algérienne l'enseignement scientifique est réalisé en deux langues d'enseignement « le français, et l'arabe scolaire » ,les enseignants recourent à l'alternance codique « français, et l'arabe » pendant leurs explication de cours, l'enseignant présente, définit ,mentionne et explique en appelant aux autres langues pour faire passer l'information aux étudiants .

Dans ce chapitre nous avons vu les différentes définitions de phénomène de l'alternance codique, selon plusieurs sociolinguistes et les typologies de ce phénomène. Puis on a vu les fonctions de l'alternance codique selon Gumperz, Shana Poplack et enfin selon George Ludi et Bernard Py.

Distinction entre alternance codique /code mixing /emprunt et interférence:

J.Hamers et Blanc nous le rappellent en définissant le mélange de code : « qu'il est caractérisé par le transfert d'éléments d'une langue Ly dans la langue de base Lx ,dans l'énoncé mixte qui en résulte on peut distinguer des segments unilingues de Lx alternant avec les éléments de Lx qui font appel à des règles de deux codes. A la différence de l'emprunt généralement limité à des unités lexicales, le mélange de code transfère des éléments à des unités appartenant à tous les niveaux linguistiques et pouvant aller de l'Item lexical à la phrase entière : si bien qu'à la limite il n'est pas toujours facile de distinguer le code mixing du code switching . Comme l'alternance de code le code mixing est une stratégie de bilingue, alors que l'emprunt n'en est pas nécessairement une mais peut être pratiqué par des monolingues en situation de contact de langue ». **(J.Hammer et M. Blanc cité par madame Safia Asselah in "pratique, trilingue (arabe - kabyle - français) chez les locuteurs Algériens, université d'Alger9 1994? p 89)**

Dans le code switching , le changement des variétés s'associe à une attitude , à l'intensité des émotions et aux différents types d'identité , alors que dans le code mixing les unités linguistiques sont transférées d'un code à un autre , mais toujours en suivant des règles

fonctionnelles et formelles (un locuteur de la variété en question) serait donc en mesure de juger une phrase contenant du « code mixing » comme étant plus au moins acceptable ainsi P.Gardner Chloros note à propos de cela : « la distinction entre code switching et code mixing est difficile à comprendre puisque la définition du premier est donnée en termes psychologiques et celle du deuxième en termes linguistiques. »(P.Gardner Chloros: **code switching "approche principale et perceptive dans la linguistique vol 19, fasc 2 1983 p 24)**

Concernant la description linguistique, nous devons aussi distinguer l'alternance codique et l'interférence.

Les linguistes contemporaines désignent généralement les faits d'interprétation de langues par « l'interférence linguistique », elle se définit comme une unité, parfois comme ensemble d'unités ou de règles de combinaisons appartenant à une ou plusieurs langues, utilisées dans une autre langue

Cependant, nous considérons que l'opposition interférence individuelle / interférence codifiée est à nuancer dans la mesure où il existe des périodes intermédiaires entre l'utilisation individuelle d'un mot étranger par un bilingue et son adoption, autrement dit son emploi généralisé par la communauté ou l'un de ces sous – groupes .Ce sont des interférences dites semi codifiées.

Deux types d'interférences individuelles sont à distinguer, de celles qui apparaissent chez les apprenants d'une seconde langue et celles qui réfèrent à l'utilisation des ressources de plusieurs de plusieurs langues comme stratégie langagière. Ce dernier type est généralement le fait de « bons bilingues ».

Nous pouvons dire qu'il n'est pas facile d'éviter l'interférence entre systèmes très différents l'un de l'autre que de l'éviter entre systèmes apparentés. Elle peut aussi modifier le rapport entre signifiant et signifié, par exemple l'extension ou la restriction des signifiés. Pour Douglas Schaffer : « le code switching se distingue nettement de l'interférence » (**Douglas Schaffer : the place of code switching in linguistique contact in " aspect of bilingualism " sous la direction de M. Paradi, horn beau press 78 p 265 - 275)**

Selon lui : « il faut deux codes bien distincts pour parler de code switching, alors que l'interférence est un pas vers la fusion des deux langues, c'est -à- dire que l'interférence est

une instance de nivellement ou de rapprochement de deux codes, tandis que dans le code switching, le caractère distinct des deux codes préservé. En fait, l'interférence est susceptible de se codifier et de devenir un emprunt ».

En effet , le contact de langue (arabe dialectal, français) prolongé , surtout dans les centres urbains a conduit d'une part à des emprunts massifs à l'arabe du français et du français à l'arabe , d'autre part , à la fabrication d'un outil linguistique distinct de ces deux langues , français et l'arabe qui sont étroitement mêlés ; résultat d'une situation de contact de langues , emprunt et code switching ne sont cependant pas à placer sur le même plan.

L'emprunt linguistique est le produit d'une situation où plusieurs langues sont utilisées dans une même aire géographique .Les recherches sur l'emprunt ont commencé avec les études comparatives des langues, et est défini alors comme « un terme ou une expression provenant d'une autre langue (...) et introduit dans une autre langue » Cité par **(Hadjel soumia, dans son mémoire de magister intitulé : « les emprunts linguistiques de l'arabe dialectal au vocabulaire technique et scientifique français : le glissement sémantique »p30)**

Intégré depuis longtemps dans le système linguistique français et signalé par les termes anglicisme, italianisme, gallicisme ...

L'emprunt est intégré à la langue d'accueil et se coule en principe régulièrement dans des moules offerts par cette langue, ainsi pour le dictionnaire récent de linguistique : « il y a emprunt linguistique quand un parler « A » utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler « B » et que « A » ne possédait pas ; l'unité ou les traits empruntés sont eux-mêmes appelés emprunts. » Il est également considéré comme « pouvant être le résultat d'un acte volontaire de la part du locuteur. » **(Jean Dubois, Dictionnaire de linguistique, Paris 1973, p188)**

L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues .Il est nécessairement lié au prestige dont jouit une langue ou le peuple qui la parle , ou bien au mépris dans lequel on tient l'un ou l'autre (péjoration). Le type de rapport entretenu entre des communautés pourra être mis en relation avec le nombre d'emprunts d'une part et l'équilibre ou le déséquilibre de ce nombre d'autre part.

Selon J.J.Gumperz, l'emprunt est l'introduction d'une variété dans une autre de mots isolés ou d'expression idiomatique brève, figées. Les items en question sont incorporés dans le système grammatical de la langue qui les emprunte. Ils sont traités comme appartenant à son lexique, en revêtant les caractéristiques morphologiques et entrent dans ses structures syntaxiques. **(Gumperz Op cit)**

En revanche, l'alternance codique repose sur la juxtaposition significative de ce que, consciemment ou non les locuteurs doivent traiter comme des chaînes formées selon les règles internes de deux systèmes grammaticaux distincts.

Si l'emprunt se situe au niveau du mot ou de la proposition, l'alternance codique est en dernier ressort une affaire d'interprétation de la conversation. Selon U.Weinreich : « un emprunt serait un mot emprunté à une autre culture pour combler un vide dans la langue d'origine. » **(Cité par Berghout noujoud, sous la direction de Mr Derraji yacine, in approche de l'alternance codique (chaoui-arabe dialectal-français) chez les étudiants d'origine berbérophone de la 1^{ère} année licence français de l'université de Batna, Décembre 2002 p27)**

Il faut souligner aussi que ces emprunts ne sont pas utilisés que pour désigner des réalités culturelles étrangères même si le mot est étranger à la langue employée, et qui reste nécessairement la langue de base.

Enfin nous pouvons dire que le phénomène d'alternance de code n'est qu'une stratégie pour communiquer dans le discours bilingue. Elle s'inscrit entre les emprunts et les interférences.

La partie pratique

Chapitre :

Méthodologie de recherche et analyse du questionnaire

Dans ce chapitre, nous allons présenter dans un premier point, notre enquête, nous allons parler donc du lieu, du public auprès duquel nous avons fait l'étude. Dans un deuxième point, nous allons évoquer les méthodes que nous avons suivies lors de la collecte des données. Enfin, nous allons analyser notre questionnaire et commenter les résultats obtenus.

Méthodologie :

L'enquête est une interrogation quelconque, elle vise le plus souvent la généralisation. Dans ce sens R.CHIGLIONE affirme qu'une enquête consiste à « interroger un certain nombre d'individus en vue de généralisation ». (R.GHIGLIONE et B.MATALON. **Les enquêtes sociolinguistiques, théorie et pratique, Armand Colin "U" Paris, 1978, p, 06**)

L'enquête en sociolinguistique, qui est aussi une science du terrain, appartenant aux sciences sociales, vise à identifier les facteurs sociaux qui influencent les pratiques langagières des enquêtés. Autrement dit, le rapport entre la société et l'évolution de la langue. D'après L.J.CALVET : « la sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments qui assurent l'objectivité de la recherche ». (L.J.Calvet et P. DUMOND, **Enquête sociolinguistique, l'Harmattan, Paris, 1999, p, 15**)

La présentation de l'enquête :

Toute recherche, toute analyse de situation se fait à l'aide d'une ou de plusieurs méthodes, il s'agit pour nous d'une méthode bien précise qu'est "l'enquête". Il est difficile de définir l'enquête en général car celle-ci ne se limite pas à un seul type et sa pratique exige le recours à différents techniques (entretien, questionnaire, analyse de contenu, analyse statistique).

L'enquête est une interrogation sur une situation sociale dans le but de généralisation. Selon F.De Singly l'enquête est « comme un instrument de connaissance du social (...) Elle contribue à la connaissance de l'objet de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration des schémas explicatifs ». Elle consiste à soumettre des hypothèses, à recueillir des informations et des réponses et à susciter un ensemble de discours.

R.GHIGLIONE insiste sur trois données qui sont « interroger », « individu », et « généralisation » qui renvoient respectivement à l'outil utilisé, au concept de l'échantillon et à l'idée de représentativité de l'échantillon retenu.

Nous remarquons donc qu'une enquête nécessite une conception avant la réalisation de la pratique. Etant un moyen de recherche, l'enquête est un aspect lié aux sciences humaines. Elle consiste une quête d'informations écrites les questionnaires par exemple et orales comme les entretiens.

L'enquête comporte trois étapes : l'observation, l'analyse et l'explication, ce qui lui donne une certaine rigueur pour qu'elle soit un outil considérable pour toute recherche en sciences sociales.

Quelles que soient les raisons ayant poussé un chercheur à réaliser une enquête, la première démarche scientifique est de préciser l'objectif. C'est-à-dire déterminer le but, en se demandant « quelle information dois-je obtenir ? Quelle est la question que je pose, à laquelle je cherche une réponse ? » C'est l'étape la plus importante de l'enquête celle dont les démarches ultérieures répondent.

1-L'enquête en sciences sociales :

L'enquête est considérée comme étant une technique rigoureuse et objective. Son élément essentiel est la question.

L'enquête est, donc, le moyen par lequel l'enquêteur en sciences sociales récolte les opinions, les idées des individus. En effet, ce que les sciences sociales recherchent est orienté vers ce que l'individu pense croit veut est, donc interrogé et observé dans son milieu social.

2-L'enquête en sciences du langage :

Etant une branche des sciences du langage, la sociolinguistique, science de terrain, a pour objet de décrire le rapport entre la société et l'évolution de la langue et ses fonctions. « La sociolinguistique étudie ces rapports en collectant les données à analyser au près d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, en utilisant les instruments qui assurent l'objectivité et la fiabilité de la recherche »

L'enquête en sociolinguistique est la recherche de la distribution, de la répartition des variables c'est-à-dire, les facteurs qui influencent les enquêtes : l'âge, le sexe, le niveau socioprofessionnel socioculturel...).

Nous allons donner ici une présentation de notre enquête, on va parler donc du lieu et du public auprès duquel nous avons mené notre étude.

Le lieu de recherche :

Notre travail de recherche s'est déroulé au sein du département de physique. Ce département est consacré à trois spécialités, à savoir :

Il est donc, le lieu où ces enseignants exercent leur métier qui représente le public auprès duquel on a effectué notre recherche.

Le public :

Notre enquête a été réalisée auprès de vingt (20) enseignants de deuxième et troisième année au département de physique, ils sont constitués de 15 hommes et 05 femmes.

Le tableau suivant explique la répartition des enseignants selon leur sexe :

Hommes	Femmes
15	05
75%	25%

Tableau de répartition des enseignants selon leur sexe.

-la variable âge :

L'âge des enseignants interrogés varie entre 31 et 52 ans. Les enseignants interrogés calculent de 15 enseignants âgés entre 31 et 52 ans, et 5 enseignantes âgés entre 34 et 40 ans afin d'avoir des points de vue différents, la manière de voir l'alternance codique lors de l'enseignement du physique et aussi pour avoir une distinction entre les points de vue des deux sexes.

La variable expérience professionnel :

Pour avoir des résultats variés et différents nous avons destiné notre questionnaire aux enseignants ont des expériences professionnelles diversifiés.

Le choix de lieu :

L'endroit où on a distribué notre questionnaire est l'université de Jijel au département des sciences et techniques et plus précisément département du physique, ce questionnaire est destiné aux vingt enseignants, nous avons choisi l'université de Jijel parce qu'elle est la plus proche ou nous habitons.

La méthode de la collecte des données :

Le choix de nombreuses méthodes utilisées pour collecter des données dépendra des variables à mesurer, de leur provenance et des ressources disponibles. Notre corpus est un questionnaire destiné aux enseignants du physique.

Echantillon :

Une fois l'objet défini, la problématique posée, les hypothèses énoncées le choix de l'enquête comme méthode de travail fait, il faut s'intéresser à la population qui va être interrogée, qui interroger ?

Dans cette question découle la nécessité de constituer un échantillon sur lequel portera le travail.

Nous avons cherché une représentativité de l'échantillon. Alors, nous avons varié notre effectif qui s'est limité à 20 enseignants, selon le sexe et même selon les tranches d'âges, dans le but d'avoir une fiabilité des résultats.

Notre échantillon :

Notre corpus (20 enseignants) est formé de 15 hommes et 05 femmes, ayant l'âge de 31 à 52 ans, appartenant tous au département de physique de l'université de Jijel qui ont accepté de répondre à nos questions. Mais nous avons rencontré une difficulté à la

récupération des questionnaires au délai de trois jours car les professeurs n'étaient pas tous présent à cause des empêchements professionnels et personnels.

Enquête/Méthodologie :

Comme toute autre recherche, la recherche que nous avons adoptée nécessite une méthodologie d'approche et le travail de terrain que nous avons mis en action est basé sur le moyen d'investigation considérablement fiable : Le questionnaire. Ce dernier va renforcer l'analyse entreprise. Cette analyse est à la fois qualitative et quantitative.

Le questionnaire :

Présentation du questionnaire :

Le questionnaire est un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquête. Il est le moyen essentiel par lequel les buts de l'enquête doivent être atteints. D'une part il sert à motiver, aider, inciter l'enquêté à parler, d'autre part il permet d'obtenir des informations sur l'enquêteur, il représente un outil adéquat pour interroger la totalité de la population étudiée.

Le questionnaire est destiné aux enseignants du physique de l'université de Jijel. Il est constitué de deux parties dont chacune ayant un objectif spécifique.

Selon R.GHIGLIONE et B.MATALON :

« Un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte de questions et dans leurs ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaires laissée à l'initiative de l'enquêteur ».

Le questionnaire peut être structuré ou non structuré :

Le questionnaire structuré :

Il est composé de questions fermées, semi fermées ou ouvertes. L'enquêté n'a qu'à répondre par « oui » ou « non », ou de choisir une réponse parmi une liste proposée par l'enquêteur.

Le questionnaire non structuré :

Il comprend uniquement des questions ouvertes. L'enquêté est libre de répondre comme il veut selon sa guise.

Les types de questions :

On distingue différents types de questions dans un questionnaire, ces questions se différencient soit selon la forme ou selon le contenu.

1-Selon le contenu :

On distingue deux types de questions : les questions de fait et les questions d'opinion. Quant aux questions de faits, elles englobent des questions sur des phénomènes observables.

Les questions d'opinions visent à dégager le point de vue de l'enquêté, ses attitudes et ses représentations auprès de quelque chose.

2-Selon la forme :

On distingue également deux types de questions : les questions fermées et les questions ouvertes. Quant aux questions fermées, on propose une liste de réponse parmi lesquelles l'enquêté doit cocher une seule réponse. On répond le plus souvent par **oui** ou **non**. Il peut s'agir aussi des questions d'évaluation dans lesquelles on demande à notre enquête d'ordonner ou de classer selon l'importance.

Il existe aussi des questions semi-fermées celle-là proposent une liste de réponses parmi lesquelles l'enquêté a la possibilité de choisir plus d'une réponse.

Pour les questions ouvertes on laisse la liberté d'expression à notre enquête, car on ne propose pas des réponses préalables, c'est à lui de donner sa propre réponse.

Il existe aussi des questions semi-ouvertes, on propose dans ce type de questions une liste de réponses puis on donne un à l'enquêté pour qu'il puisse enrichir sa réponse.

Notre questionnaire :

Pour la réalisation de ce présent travail nous avons choisi le questionnaire comme méthode de travail. Notre questionnaire a eu lieu à l'université de Jijel, faculté des sciences et techniques et plus précisément au département de physique. Nous avons proposé un questionnaire qui se constitue de deux parties. La première partie comporte quatre questions permettant de dégager des informations personnelles sur nos enquêtés. C'est-à-dire des renseignements d'identification, à savoir : la fonction, le grade, l'âge et le sexe .Cela nous a permis d'identifier notre public.

La deuxième partie comporte douze questions. Elle a pour but de répondre à nos interrogations sur l'emploi et le recours à l'alternance codique au cours de la présentation des cours de la part des enseignants.

Pour répondre à notre problématique et vérifier nos hypothèses, nous avons effectué une enquête qui a porté sur les enseignants de physique dans l'université, en leur proposant un questionnaire en relation directe avec le cadre théorique de ce travail de recherche, le recours à cette enquête a pour objectif de répondre à la problématique posée ce qui va permettre la vérification des hypothèses suivantes il sera question au cours de ce chapitre d'un décodage des questions proposées.

Réponses	Une stratégie d'enseignement	Un mal nécessaire	Autre
	11/20	08/20	01/20
fréquences	55%	40%	5%
Echantillon de 20 personnes			

1-Description du questionnaire :

Le questionnaire est distribué à propos du thème de l'alternance codique et les problèmes qui soulèvent lors de cours de physique, il est destiné aux enseignants de physique de l'université de Jijel, il contient douze questions .Avant de poser les questions nous avons

essayé de présenter dans un cadre scientifique le questionnaire aux enseignants de physique auxquels il est destiné, on leur a demandé de définir leur âge, leur sexe et enfin leur grade tant qu'enseignant permanent ou vacataire.

Pour répondre à notre problématique et vérifier les hypothèses, nous avons effectué une enquête qui a porté sur les enseignants de physique dans l'université, en leur proposant un questionnaire en relation directe avec le cadre théorique de ce travail de recherche, le recours à cette enquête a pour objectif de répondre à la problématique posée ce qui va permettre la vérification des hypothèses suivantes il sera question au cours de ce chapitre d'un décodage des questions proposées.

L'analyse des questions :

Pour arriver à confirmer ou infirmer les hypothèses de notre travail de recherche, nous allons procéder à l'analyse des réponses obtenues par notre questionnaire.

Question 1 : Que savez-vous à propos de l'alternance codique ?

Les réponses obtenues sont presque identiques, les enseignants interrogés définissent l'alternance codique par l'emploi de l'arabe dialectale ou scolaire avec une autre langue étrangère que ce soit le français ou l'anglais. Ainsi ils ont affirmé que l'alternance codique est le changement des stratégies linguistiques dans la classe lors de la présentation de cours.

Question 2: employez-vous l'alternance codique dans votre enseignement ?

-Oui

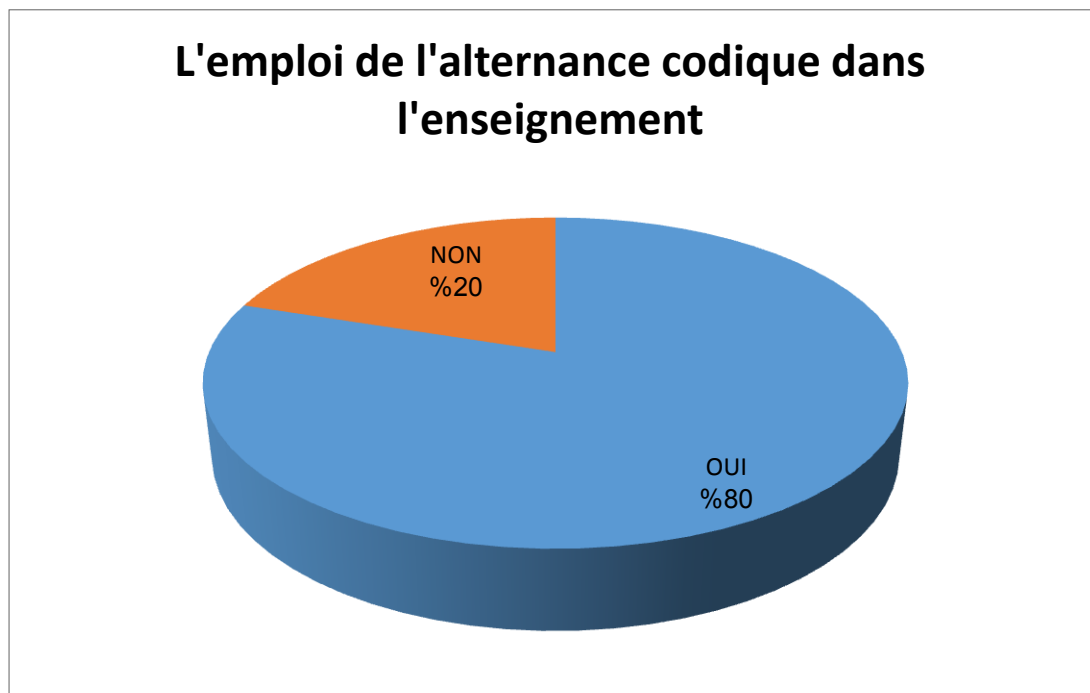
-Non

Résultats de nos informateurs		
	OUI	NON

|

Réponses	16	4
Fréquences	80%	20%
Echantillon de 20 personnes		

La transposition de ces pourcentages donne le secteur suivant :



Commentaire :

-16 enseignants affirment ce qui correspond 80% des enseignants emploient l'alternance codique dans leurs enseignement et déclarent l'importance de ce phénomène dans leurs enseignement.

Par contre 4 enseignants n'emploient pas l'alternance codique pendant leur enseignement qui correspond seulement 20%., donc la majorité des enseignants de département de physique recourent à l'alternance codique et considèrent que l'emploi de l'alternance codique est nécessaire.

Question 3: Quelle est la langue dominante que vous utilisez pendant l'explication de votre cours ?

Le français

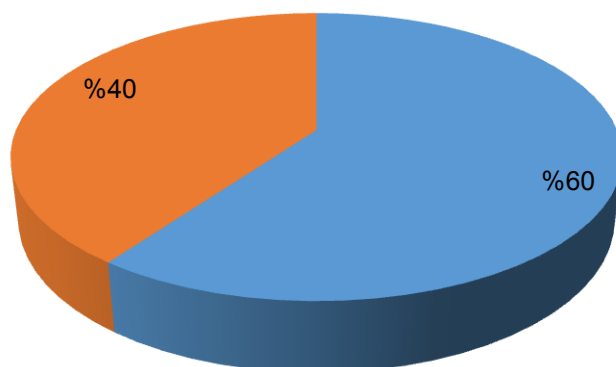
L'arabe

Résultats de nos informateurs		
	Le français	L'arabe
Réponses	12/20	08/20
Fréquence	60%	40%
Echantillons de 20 personnes		

La transposition de ces pourcentages donne les résultats suivants :

La langue dominante utilisée pendant l'explication des enseignants

■ Le Français ■ L'arabe ■



Commentaire :

12/20 des enseignants déclarent que le français est la langue dominante pendant l'explication de leur cours, qui correspond 60% donc la langue française est importante et nécessaire dans leur enseignement scientifique et sa présence dans le discours des enseignants désigne le rôle de cette langue et sa priorité.

Par contre 8/20 des enseignants affirment que la langue arabe est la langue dominante pendant leur explication de leur cours qui correspond 40%. donc la majorité des enseignants utilisent le français comme langue de base de leur cours, le reste des enseignants choisi la langue arabe.

Question 4: jugez-vous nécessaire aujourd'hui l'emploi de l'alternance codique dans l'enseignement des disciplines scientifiques et technique ?

Oui

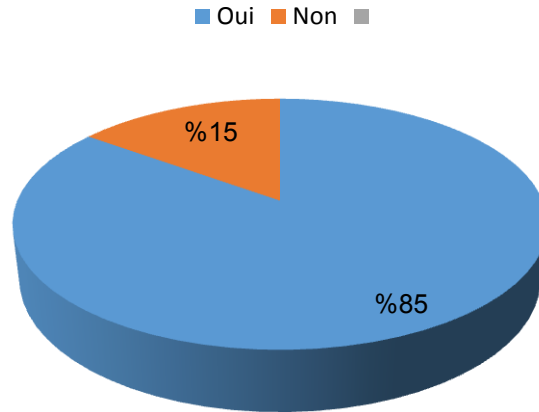
Non

Résultats de nos informateurs

	Oui	Non
Réponses	17/20	03/20
Fréquence	85%	15%
Echantillon de 20 personnes		

La Transposition de ces pourcentages donne le secteur suivant :

La nécessité de l'emploi de l'alternance codique dans l'enseignement des disciplines scientifiques et techniques



Commentaire :

17/20 enseignants estiment que l'emploi de l'alternance codique est nécessaire dans l'enseignement des disciplines scientifiques et techniques ce qui correspond 85%.

Par contre 3 enseignants seulement voient que cet emploi n'est pas nécessaire ce qui correspond 15%. Donc la majorité des enseignants déclarent l'importance de l'alternance codique dans l'enseignement scientifique et technique.

Question 5: quelle est la langue dans laquelle vous aimeriez enseigner ?

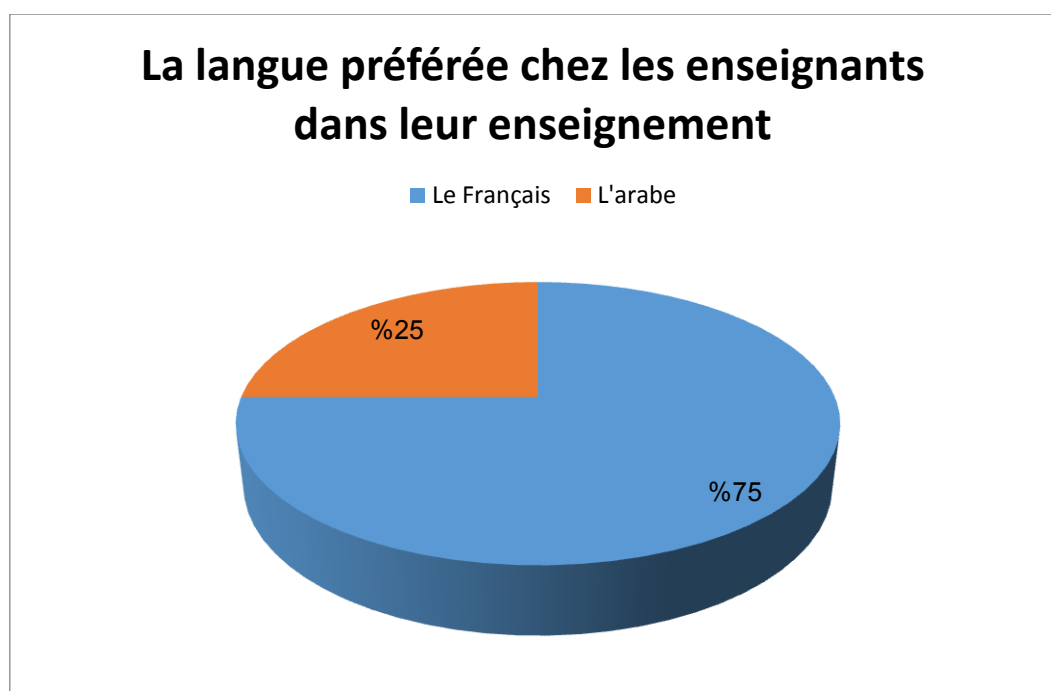
Le français

L'arabe

Pourquoi.....

Résultats de nos informateurs		
	Le français	L'arabe
Réponses	15/20	05/20
fréquence	75%	25%
Echantillon de 20 personnes		

La transposition de ces pourcentages donne le secteur suivant :



Commentaire :

15/20 des enseignants affirment que la langue française est la langue préférée pour leur enseignement ce qui correspond à 75%, donc la langue française occupe une place privilégiée et très importante chez les enseignants de physique.

Par contre **05/20** des enseignants choisi la langue arabe ce qui correspond à 25% seulement préfèrent la langue arabe comme langue d'enseignement.

Pourquoi:

La majorité des enseignants choisi la langue française parce que la plus part de documentation est en français ou en anglais, et que tous les ouvrages dans leur spécialité découle de la langue française et aussi les enseignants de physique disent que ce choix permet la disponibilité de la bibliographie et aussi les enseignants affirment que ce choix est pour le bien futur de l'étudiant, des autres enseignants disent que les modules techniques nécessitent un enseignement en langue française (la documentation, la terminologie...etc.).Et aussi parce que la langue française est une référence pour la langue anglaise qui est elle-même la langue de la recherche scientifique, et pour les étudiants se familiarisent avec une autre langue étrangère et sa marche bien avec la science.

Par contre pour les enseignants qui choisi la langue arabe, pour eux les étudiants ne maitrisent pas le français et le niveau des étudiants est vers le bas et aussi parce que l'arabe est la langue nationale.

	2/20	18/20
--	------	-------

Question 6: employez-vous l'alternance codique comme :

Une stratégie d'enseignement

Un mal nécessaire

Autre :.....

La transposition de ces pourcentages donne le secteur suivant :

Fréquences	10%	90%
Echantillon de 20 personnes		

La transposition de ces pourcentages donne le secteur suivant :

Commentaire :

18/20 des enseignants de physique n'ont pas participé à des rencontres concernant l'emploi de l'alternance codique dans l'enseignement ce qui correspond 90%, donc la majorité des enseignants ont jamais participé a aucun rencontre sur l'emploi de l'alternance codique.

Par contre deux enseignants seulement disent qu'ils sont déjà participés à des rencontres sur l'emploi de l'alternance codique dans l'enseignement, donc ce qui correspond 10% seulement.

Question 8: alterner les langues dans l'enseignement d'après votre expérience est –il ?

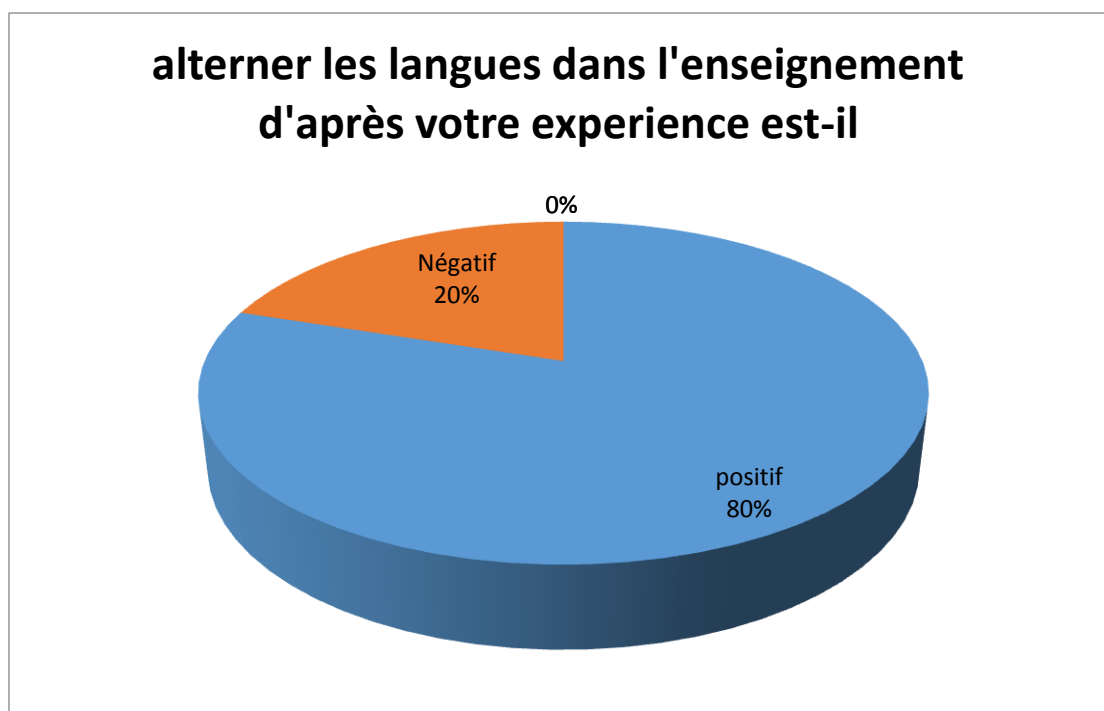
Positif

Négatif

Résultats de nos informateurs		
	Positif	Négatif

Réponses	16/20	04/20
Fréquences	80%	20%
Echantillon de 20 personnes		

La transposition de ces pourcentages donne le secteur suivant :



Commentaire :

La majorité des enseignants ce qui correspond 80% estiment que l'emploi de l'alternance codique est tout à fait positif. Pour eux cet emploi de l'alternance codique dans l'enseignement permet aux étudiants d'informer deux langues au même temps le français et l'arabe scolaire.

Par contre la minorité des enseignants du physique qui correspond 20% estiment que l'emploi de l'alternance codique dans l'enseignement est au contraire tout à fait négatif, pour eux cet emploi menace la compréhension des étudiants dans les deux langues soit la langue arabe ou la langue française qui est difficile de la comprendre pour la majorité des étudiants.

Question 9 : Vous considérez –vous comme un enseignant bilingue ?

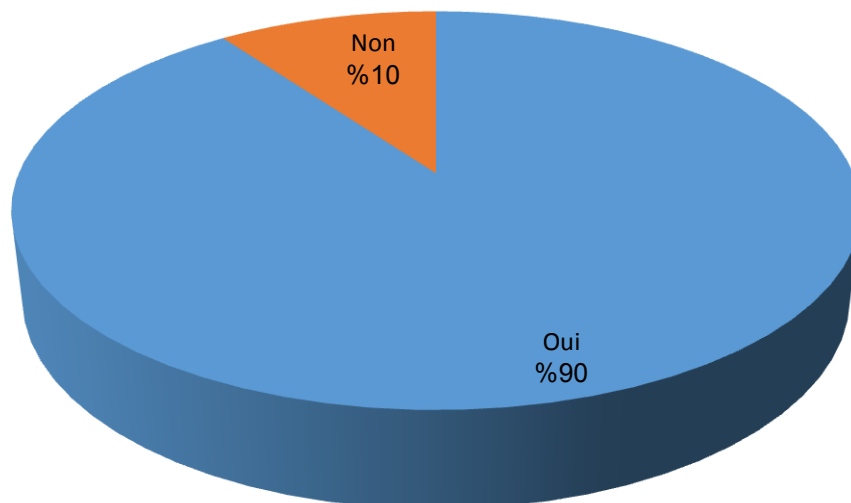
Oui

Non

Résultats de nos informateurs		
	Oui	Non
Réponses	18/20	02/20
Fréquences	90%	10%
Echantillon de 20 personnes		

La transposition de ces pourcentages donne le secteur suivant :

vous considérez-vous comme un enseignant bilingue



Commentaire :

La majorité des enseignants considèrent –ils comme des enseignants bilingues, ce qui correspond 90%, donc ces enseignants de physique affirment qu'ils ont la capacité d'enseigner les deux langues la langue française et aussi la langue arabe.

Par contre la minorité des enseignants de physique ne considèrent –ils pas comme des enseignants bilingues.

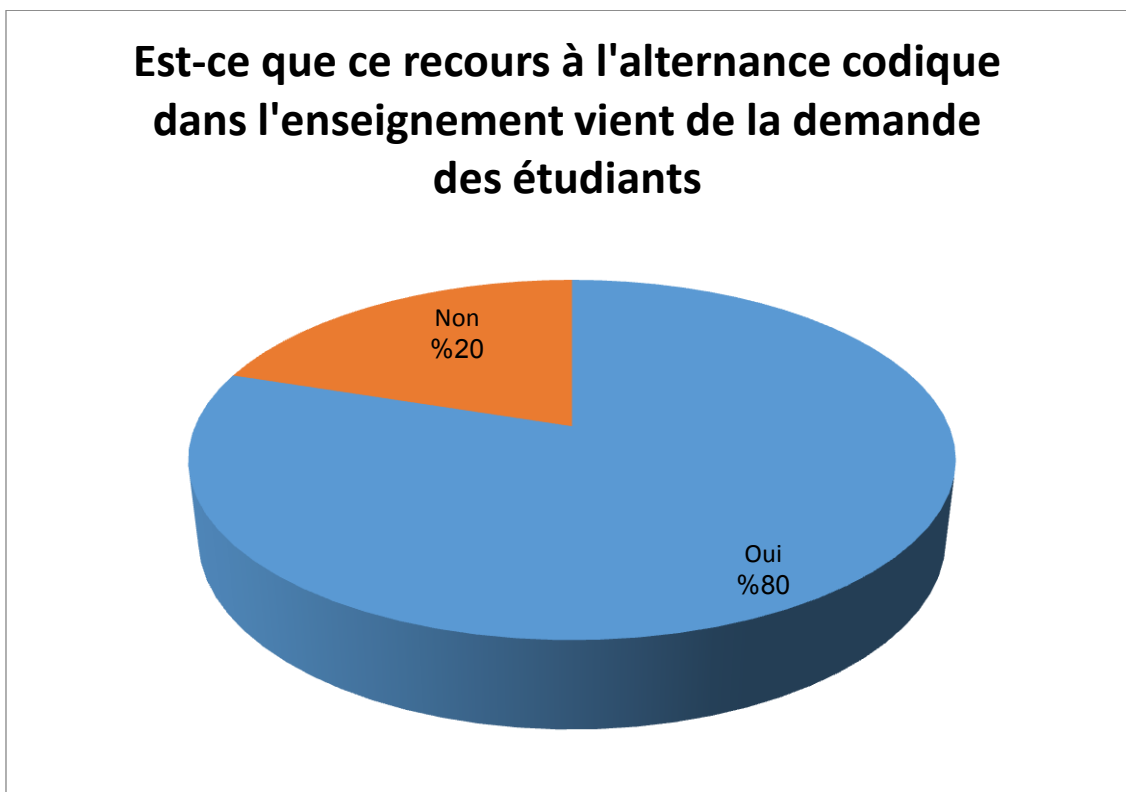
Question 10: Est ce que ce recours à l'alternance codique dans l'enseignement vient de la demande des étudiants ?

Oui

Non

Résultats de nos informateurs		
	Oui	Non
Réponses	16/20	04/20
Fréquences	80%	20%
Echantillon de 20 personnes		

La transposition de ces pourcentages donne le secteur suivant :



Commentaire :

La majorité des enseignants ce qui correspond 80% affirment que ce recours à l'alternance codique dans leur enseignement vient plutôt de la demande des étudiants, ces derniers qui ont trouvé des difficultés de comprendre le cours seulement en langue française, ils ont demandé d'expliquer le cours en arabe surtout les terminologies du physique et aussi les enseignants de physique affirment que la majorité des étudiants n'ont pas la capacité et le niveau de comprendre le cours seulement en langue française.

Par contre la minorité des enseignants qui correspond 20% estiment que ce recours à l'alternance codique dans leur enseignement ne vient pas de la demande des étudiants et que ce recours est un choix personnel.

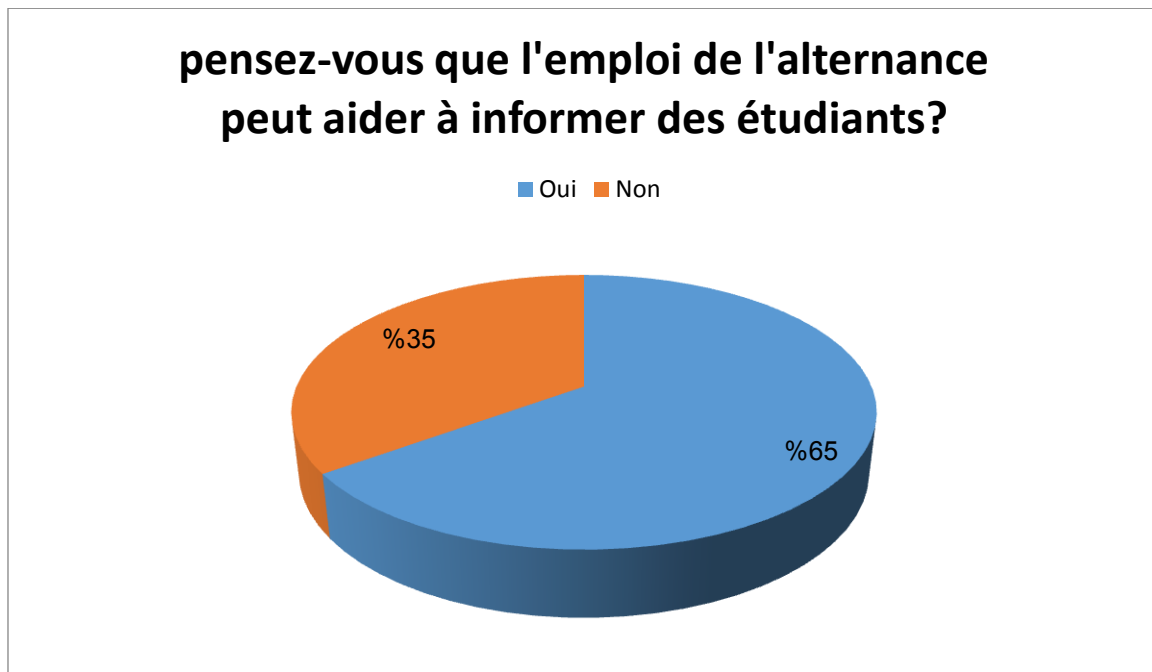
Question 11: pensez-vous que l'emploi de l'alternance peut aider à former des étudiants bilingues ?

Oui

Non

Résultats de nos informateurs		
	Oui	Non
Réponses	13/20	07/20
Fréquences	65%	35%
Echantillon de 20 personnes		

La transposition de ces pourcentages donne le secteur suivant :



Commentaire :

La majorité des enseignants ce qui correspond 65% affirment que l'alternance codique dans l'enseignement peut aider à former des étudiants bilingues par la simultanéité de deux langues la langue française et la langue arabe ce qui permet aux étudiants d'informer les deux langues au même temps

Par contre 35% des enseignants ne pensent pas que l'alternance codique dans l'enseignement peut aider à former des étudiants bilingues, pour eux au contraire cet emploi de l'alternance codique permet de perturber l'étudiant est par conséquent ne comprend ni la langue française ni la langue arabe, donc cet emploi ne forme pas des étudiants bilingues.

Question12 : Comment voyez-vous le mélange des deux langues (l'arabe scolaire et le français par vos étudiants ?

Tout à fait normal

Indispensable

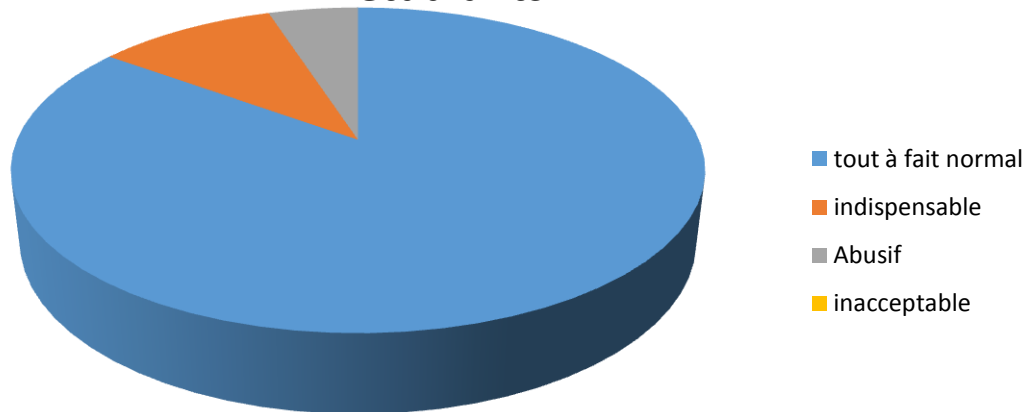
Abusif

Inacceptable

Les résultats de nos informateurs				
Réponses	Tout à fait normal	Indispensable	Abusif	inacceptable
	17	02	01	00
Fréquences	85%	10%	05%	0%

Echantillon de 20 personnes

comment voyez-vous le mélange de deux langues l'arabe scolaire et le Français par vos étudiants



Commentaire :

Les réponses des 20 enseignants concernant le mélange des deux langues, à savoir le français et l'arabe scolaire, par les étudiants sont organisées comme suit :

La majorité des enseignants ce qui correspond à 85% affirment que leurs étudiants voient que ce mélange de deux langues le français et l'arabe scolaire est tout à fait normal dans le milieu universitaire dans le département de physique et dont les étudiants ont l'habitude d'alterner les deux langues, l'arabe et le français dans leurs société et la vie quotidienne.

En revanche, deux enseignants qui correspondent à 10% déclarent que le recours à la langue française en classe est indispensable.

Un seul enseignant, soit 5% trouve que le recours à la langue française est abusif de la part des étudiants.

En conclure de ces résultats, que l'alternance codique est employée largement dans l'enseignement scientifique et technique dans l'université de Jijel plus précisément dans le

département de physique et que les enseignants de physique recourent à l'emploi de l'alternance codique comme une stratégie d'enseignement et considèrent cet emploi comme un fait positif ,puis les enseignants de département de physique préfèrent d'enseigner en langue française et pas en langue arabe car les documentations sont disponible en langue française ou bien en anglais ,et ce recoure à l'alternance dans leur enseignement vient de la demande des étudiants ,ces derniers sont incapable de comprendre le cours seulement en langue française donc ils ont obligés d'alterner le français et l'arabe pour une meilleure compréhension des étudiants. Parfois les enseignants à voir des difficultés de trouver l'équilibre d'un terme scientifique en français et de l'explique en arabe. La majorité des enseignants pensent que cet emploi de l'alternance codique dans leur enseignement peut aider à former des étudiants bilingues.

Conclusion générale :

L'alternance codique est un phénomène de contact de langues, utilisé largement en Algérie et considéré comme un objet d'étude pour plusieurs chercheurs de la sociolinguistique. Notre présente recherche s'est portée sur le phénomène d'alternance codique chez les enseignants de physique au sein de la classe scientifique à l'université de Jijel.

L'alternance de codes est considérée aujourd'hui comme un fait incontournable. Elle est devenue une stratégie d'enseignement, d'après notre analyse des résultats obtenus à travers le questionnaire destiné aux enseignants de physique au niveau de l'université de Jijel, nous avons constaté que l'alternance codique est largement utilisée de la part des enseignants lors de la présentation de cours, ce qui nous a permis de confirmer nos hypothèses.

En effet, notre travail de recherche comporte deux parties. La première est la partie théorique qui se compose de deux chapitres, le premier chapitre est intitulé la situation sociolinguistique de l'Algérie et les langues en présence ; l'arabe et ses variétés l'arabe classique, l'arabe moderne et l'arabe dialectal et le berbère et ses variétés le kabyle, le chaoui, le mozabite, puis nous avons parlé sur les langues étrangères en Algérie et ses statuts puis nous avons défini quelques concepts de bases de phénomène de contact de langues. Le deuxième chapitre qui est nommé l'alternance codique comme phénomène de contact de langues, sa définition, ses types, la typologie de Gumperz, de Poplack, Dabene & Billiez et la typologie de Ludi, G. et Py, B. ensuite nous avons parlé sur l'alternance codique dans l'enseignement et en classe, les fonctions de l'alternance codique et les motivations de cette dernière et enfin une distinction entre alternance codique, code mixing, emprunt et interférence.

Dans la deuxième partie de notre mémoire nous avons constaté d'après les réponses de questionnaire qui est destiné aux enseignants de physique que l'alternance codique est employée largement dans l'enseignement de physique au université de Jijel, d'abord la majorité des enseignants recourent à l'alternance codique dans leurs enseignements, ils ont utilisé l'alternance codique français, arabe scolaire pour faciliter la compréhension aux étudiants, les enseignants expliquent ce recours à l'alternance codique que la majorité des étudiants n'ont pas la capacité de comprendre le cours seulement en langue française donc ils ont été obligés d'utiliser l'arabe quand il y'a un blocage de compréhension. Les enseignants de physique la considèrent comme une stratégie d'enseignement.

Ensuite, les enseignants de physique préfèrent la langue française comme langue d'enseignement car les documentations sont disponibles en langue française seulement et cette

Ensuite, les enseignants de physique préfèrent la langue française comme langue d'enseignement car les documentations sont disponibles en langue française seulement et cette dernière est la langue de recherche scientifique. La plupart des enseignants de physique considèrent-ils comme des enseignants bilingues, ils ont la capacité d'enseigner les deux langues le français et l'arabe et ils ont affirmé que ce recours peut former des étudiants bilingues.

Enfin, nous sommes arrivés à la fin de notre recherche, par ce travail qui ne peut être qu'un point de départ de recherches ultérieures, nous souhaitons que la fin de cette recherche soit le point de départ d'autre recherche plus vaste sur l'alternance codique au niveau d'autres échantillons en Algérie.